

Communiqué de presse

-Routes et Voies douces -

Le Président du Département de Seine-Maritime se « bouge » pour le Havre

Le vendredi 13 novembre prochain, Didier Marie, le Président du Département de Seine-Maritime se rendra au Havre pour **visiter le chantier de l'échangeur de Fontaine-la-Mallet et inaugurer la Véloroute de la Pointe de Caux.**

« Ces deux projets s'inscrivent dans une logique globale de déplacement et d'aménagement du territoire havrais. La Rocade Nord va pour sa part améliorer la desserte routière du Havre et permettre d'améliorer la vie quotidienne des havrais. La Véloroute de la Pointe de Caux propose quant à elle un nouvel axe de déplacement doux et contourne Le Havre pour relier la Véloroute du Littoral et celle du Val de Seine. La préservation et la revalorisation des espaces naturels environnants sont la toile de fond de ces deux projets », déclare Didier Marie, Président du Département de Seine-Maritime.

Le grand chantier de la Rocade Nord & l'échangeur de Fontaine-la-Mallet

La visite du chantier est prévue à 10h00, au niveau des installations de chantier sur l'échangeur de Fontaine-la-Mallet.

Doté de 4 bretelles, d'un ouvrage d'art et de deux giratoires sur la RD 52, cet échangeur desservira la commune de Fontaine-la-Mallet. Les usagers circulant au nord du Havre pourront ainsi accéder à la section déjà en service de la Rocade Nord et rejoindre le sud de l'agglomération.

L'échangeur de Fontaine-la-Mallet s'intègre dans **la réalisation de la Rocade Nord du Havre.** C'est une étape importante de cette grande infrastructure de contournement dont une section relie déjà Harfleur, Rouelles et Fontaine-la-Mallet. **La programmation des travaux de la section courante de la rocade Nord s'échelonne de 2010 à 2012.** Les travaux commenceront par la mise à 2x2 voie entre Rouelles et Fontaine la Mallet au 1^{er} trimestre 2010 pour une mise en service de ce tronçon au 2^e semestre 2010. La troisième section entre Fontaine-la-Mallet et Octeville débutera au cours de l'année 2010 pour une mise en service en 2012.



A terme, la mise en service de **cet itinéraire mettra directement en liaison le secteur Nord de l'agglomération avec ses grandes infrastructures d'accès (A29, A131, RN15) et la zone industrialo-portuaire.** La Rocade Nord contribuera au développement urbain et économique des secteurs du plateau Nord-Ouest et déchargera les routes départementales RD 52, RD 31 et RD 940 de leur important trafic de transit. L'aspect environnemental sera également pris en compte avec un réseau d'assainissement qui conduira les eaux de la chaussée vers un bassin de 3 500 m³ pour les épurer avant leur rejet dans le milieu naturel et les abords seront aménagés en terrasses forestières paysagées.

Le Département a pris en considération ce projet en juin 2006 après l'intégration de la Rocade Nord dans le réseau routier départemental de Seine-Maritime. Ce projet avait été déclaré d'utilité publique en avril 2005 et conforme à la loi sur l'Eau en août 2005. **Les travaux d'aménagement de l'échangeur, d'une durée de 14 mois,** se déroulent sous circulation afin de gêner le moins possible les usagers.

Le coût estimé de la réalisation de l'échangeur de Fontaine-la-Mallet est de 8 M€ ce projet est financé par le Département (35%), l'Etat (27,5%), la Région (27,5%) et la CODAH (10%).

La Véloroute Pointe de Caux & 15 km de nouvelles voies douces

La Véloroute est inaugurée le vendredi 13 novembre 2009 à 10h30. Rendez-vous sur le parking, rue Louis Lumière à Fontaine-la-Mallet.



Le territoire Seinomarin est de mieux en mieux irrigué par des voies douces. 210 kilomètres d'itinéraires cyclables sont comptabilisés à ce jour :

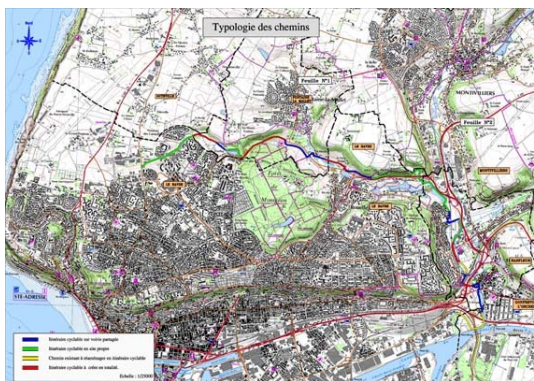
- **La Véloroute du Littoral** qui s'étend du Havre au Tréport,
- **La Véloroute du Val de Seine** qui longe à ce jour la Seine entre Villequier et Caudebec-en-Caux,
- **La Véloroute de la pointe de Caux** qui contourne le Havre et qui fait le lien entre la Véloroute du littoral et la future véloroute du Val de Seine,
- **L'avenue Verte** qui relie Forges-les-Eaux à Arques-la-Bataille et dont le tracé final reliera à

terme Paris à Londres dès 2012.

Inscrit au Schéma Directeur Départemental des Véloroutes et Voies Vertes, le contournement vert du Havre, dénommé aujourd'hui **Véloroute de la pointe de Caux**, concerne l'aménagement autour de l'agglomération havraise d'un itinéraire destiné aux modes doux, majoritairement en site propre, dans le cadre du Plan des Circulations Douces.

La Véloroute de la pointe de Caux contourne l'agglomération Havraise sur une quinzaine de kilomètres. Cette nouvelle voie douce traverse les communes du Havre, de Fontaine-la-Mallet, d'Harfleur et de Gonfreville l'Orcher, reliant ainsi deux autres itinéraires départementaux : la Véloroute du littoral (réalisée) et celle du Val de Seine (en cours de réalisation).

Le parcours est alterné : dans certains secteurs, le tracé emprunte des voies existantes (coulée verte du Mont Gaillard, parc de Rouelle, le GR2), alors que dans d'autres secteurs la piste a fait l'objet d'un aménagement complet.



Aux deux extrémités, des itinéraires provisoires ont été mis en place (au Havre et à Harfleur), dans l'attente de la réalisation de projets communaux (aménagement des Hauts de Bléville au Havre et aménagement de la rue de la gaieté à Harfleur) qui intégreront à terme l'aménagement définitif.

L'ensemble de l'itinéraire est balisé et adapté à la sécurité des usagers.

Le coût total des travaux s'élève à 1 451 000€ (comprenant les travaux de voirie, la réalisation de trois passerelles, la fourniture et la pose de jalonnement et la signalisation réglementaire).

Les prochaines étapes

A terme, le Département de Seine-Maritime proposera un réseau de **420 km de voies douces**, des méandres de la Seine au littoral de la Manche, en passant par le pays de Caux ou le pays de Bray. **120 km de voies douces devraient s'ajouter à la Véloroute du Val de Seine** et pourront être empruntées du Havre à Elbeuf. Et, dans le futur, la Véloroute du Littoral s'intégrera à un parcours cyclable reliant les Pays-Bas au Portugal, en passant, au nord, par la Côte d'Opale et en franchissant la Seine par le Pont de Normandie. Pour une traversée nord/sud de l'Europe, "nature", sportive... et économique !

Contact Presse :

Attachée de presse : Camille Delamare-Rotunno / Port : 06 74 35 26 07 / camille.rotunno@cq76.fr

Directeur de la Communication : Pierre Bouho / Port : 06 80 58 59 68 / pierre.bouho@cq76.fr